

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre m..... 1.00

Edition Hebdomadaire
Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours..... 0.0
Trois fois par semaine..... 0.0
Une fois la semaine..... 0.0

Avis de Naissances, Mariages ou
Décès..... 0.5
Pour les annonces à long terme
conditions spéciales.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 16 Sept. 1885

LA CAUSE DE RIEL

MM. Lemieux et Fitzpatrick viennent de donner avis au Gouverneur-Général qu'ils ont porté la cause de Riel devant le tribunal d'appel du Conseil Privé d'Angleterre.

Nous tenons de source autorisée que sous ces circonstances le mandat ordonnant que l'exécution du chef méritait ait lieu à la date fixée par la Cour de Régina, savoir: le vendredi, 18 courant, ne sera pas émané, et que la sentence va être suspendue jusqu'à ce que le Conseil Privé se soit prononcé sur l'appel dont il vient d'être saisi.

Ceux donc, qui voulaient absolument voir pendre Riel le 18, peuvent faire leur deuil de cette aspiration, dont la noblesse et l'impartialité sont d'ailleurs fort douteuses.

LE CLERGÉ CANADIEN

Le Trise Witness and Catholic Chronicle, de Montréal, consacre un article remarquable au révérend curé Labelle et au rôle du clergé catholique dans notre pays, à l'occasion de la visite des touristes français. Le rédacteur de ce journal déclare même tenir, de la bouche d'un des délégués, l'éloquent témoignage que l'action du prêtre sur le peuple canadien a fait de nos paysans des gens encore plus français si possible que leurs petits-cousins des rives de la Seine et de la Loire.

Nous remercions notre confrère pour ces bonnes et glorieuses observations à l'adresse de notre race et surtout de notre vaillant et pieux clergé, et il nous fait plaisir de les faire connaître à nos lecteurs.

POURQUOI NOUS SOMMES FRANÇAIS

L'Orange Sentinel, de Toronto, venant à la rescousse d'un grand nombre d'autres feuilles anglaises, constate, tout étonné, "que les Français du Canada sont, aujourd'hui, aussi fortement attachés à leurs traditions nationales et religieuses qu'avant la conquête."

Vraiment, l'étonnement du Sentinel est de par trop naïf et nous paraît admirable. Pourquoi, en effet, nous le demandons à tout homme de bon sens, aurions nous changé en quoi que ce soit notre caractère et nos coutumes ? Nos pères parlaient la plus belle langue qui soit au monde; nous l'avons conservée et la parlons avec fierté. Ils nous ont légué le respect et le culte d'une religion dont les dogmes admirables et les sublimes enseignements ne sauraient être remplacés par les fadeurs du protestantisme; les fils adorent le Dieu qu'ils apprennent à aimer et connaître sur les genoux de leurs mères. Enfin, pouvons-nous rêver des traditions plus nobles et plus glorieuses que celles qui constituent l'héritage de notre race, au lendemain de la cession de notre pays à l'Angleterre? Ici encore, l'Anglais ne pouvait rien nous

offrir de comparable à ce que nous possédions, et nous avons fièrement repoussé ses présents puniques.

Mais, il est une autre raison qui aurait été suffisante à elle seule pour nous garder Français et nous attacher davantage, de jour en jour, aux traditions de notre passé; c'est le fanatisme qui a accueilli nos premiers pas sous la domination britannique; c'est la haine de race qui a cherché à nous asservir et nous plier au joug, dès la première heure qui suivit l'abandon de notre mère-patrie.

L'Angleterre d'alors parut oublier, en effet, que la France, qui a produit tant de héros, n'a jamais enfanté un esclave; vengeurs de cette insulte, nous venons, aujourd'hui, apprendre à ses fils du Canada qu'un descendant de Français peut être loyal à un pouvoir étranger, sait toujours être juste envers tous, mais que pas une puissance au monde n'est capable de lui enlever deux trésors qu'il prime au delà de sa vie: sa foi, sa nationalité.

LE CHEMIN DE FER DU NORD

Les pourparlers, intervenus de puis quelque temps entre le Grand Tronc et la compagnie du Pacifique Canadien, relativement à l'achat par cette dernière de la partie du chemin de fer du Nord qui relie Montréal à Québec, vont aboutir enfin, dans un avenir prochain, à une conclusion définitive.

M. Hickson, le directeur-général du Grand Tronc, a eu, hier, une entrevue avec le gouvernement à ce sujet, et les parties en sont arrivées à un accord quant au transfert de la ligne tel que réglé par le Parlement, lors de la dernière session. On est même à préparer tous les papiers nécessaires à la transaction.

LA PRESSE PARISIENNE ET RIEL

Nos dépêches de France nous annoncent que la presse parisienne s'agit en faveur de Riel.

M. Clémenceau, dans la Justice, remémore, à cette occasion, l'exemple de Darwin, Huxley, Hooker et Swinburn, qui intervinrent auprès de M. Thiers en faveur d'Elisée Reclus, quand ce dernier venait d'être condamné comme communiste, et il suggère que des Français de haute distinction politique et sociale devraient tenter, aujourd'hui, auprès du gouvernement de Londres, une démarche analogue.

De leur côté, le Figaro et la France pensent que l'expression d'un sentiment unanime de la part de la France, en cette occurrence, serait sûrement prise en considération par les autorités de l'Empire Britannique.

UN COMBLE

Veut-on savoir quel est le comble de la bêtise humaine? que l'on écoute le Witness de samedi dernier, parlant de la variole en relation avec les Canadiens-français:

"C'est un fait connu, dit cette feuille fanatique, que les Canadiens français courtisent la contagion.

"L'on dit même que c'est une idée fixe chez eux que la petite vérole extirpe de leur sang et de leur système tout ce qui est faible

ou mauvais, et qu'elle les met à jamais à l'abri de toutes les autres maladies. C'est pourquoi, ils sont prêts à souffrir cruellement, à devenir défigurés, à courir même le risque de la mort, pour obtenir cette immunité imaginaire. Tous les maux qui s'en suivent: constitutions affaiblies, système nerveux ébranlé et organes minés, ne les désabusent pas de cette ridicule idée. Ils pensent que ces défauts sont constitutionnels. C'est cette idée qui pousse les femmes canadiennes-françaises à exposer volontairement leurs enfants à la contagion."

Dieu sait que les gazettes gallophobes ne se sont pas montrées avares jusqu'aujourd'hui d'accusations ridicules et odieuses envers notre race; mais, rendons au Witness cette justice, que jamais aucun de ses collègues en fanatisme n'avait atteint le degré de bêtise et de sale canaillerie auquel il vient de s'élever d'un seul coup l'aile. Aussi, nous nous demandons, pourquoi sont fait les bagnes et les asiles d'aliénés, s'ils ne débarrassent pas la société des forçats de la plume et des fous littéraires qui écrivent de pareilles infamies, de telles insanités.

Le Witness parle de constitutions affaiblies, de système nerveux ébranlé, d'organes minés: nous conseillons, cependant, à ceux qui déposent leurs saletés dans cette gazette, de ne jamais se trouver à la portée du pied d'un variolé canadien-français, car ils apprendraient alors, aux dépens de la partie la plus noble de leurs tristes individualités, que pour avoir passé par les épreuves d'un fléau les hommes de notre race gardent toujours assez de force pour fouailler les fous méchants et la canaille.

L'AMIRAL COURBET ET LE CANADA

M. Joseph Tassé, député de la ville d'Ottawa, actuellement de passage à Paris, a voulu s'associer à la souscription nationale que l'on est à faire, en France, pour ériger un monument à la mémoire de l'amiral Courbet.

L'Univers, ayant un des premiers ouvert ses colonnes à cette œuvre patriotique, M. Tassé a écrit à M. Eugène Veillot la lettre suivante, "où vibrent pour la France chrétienne," dit le grand journal catholique, "des sentiments auxquels nous sommes particulièrement heureux de faire écho":

Paris, 29 août 1885, (Grand Hôtel de l'Athénée.)

A Monsieur Eugène Veillot, directeur de l'Univers.

Monsieur, Veuillez permettre à un Canadien-Français de passage à Paris, de s'associer au patriotique projet, qui vous compte parmi ses plus éminents promoteurs, d'élever un monument à la mémoire de l'amiral Courbet. Hier et aujourd'hui, j'ai eu le bonheur d'assister aux deux grandes cérémonies funèbres des Invalides et de Notre-Dame, et j'aurais voulu que tous mes compatriotes fussent là pour partager les fortes et reconfortantes émotions qu'elles m'ont laissées.

Combien elles m'ont consolées des fastueux enterrements civils, qui semblent être un défi à Dieu, et qui ont été réservés dans ces derniers temps à d'autres noms retentissants.

Un peuple s'honore en honorant ainsi ses grands hommes.

Nous, Canadiens Français, nous devons beaucoup à la marine française, qui, au milieu de tous nos malheurs, est restée la plus fidèle dépositaire de nos meilleures tra-

ditions. Nous sommes fiers de rattacher à notre histoire le nom de Jacques Cartier, le découvreur du Canada, de Champlain, le fondateur de la Nouvelle France, et de Bougainville, le célèbre navigateur, qui partagea les derniers dangers, les dernières espérances de nos ancêtres.

Courbet n'a rien à envier à leurs vertus et à leur gloire. De très près nous avons suivi avec un intérêt saisissant, ses mouvements en Chine et au Tonquin, qui ont été autant de victoires. Nous avons trop pleuré sur vos défaites pour ne pas être de cœur et d'âme dans vos triomphes.

Qui, Courbet fut un grand Français et un bon moine grand catholique. A ce double titre, l'admiration de mes compatriotes lui est acquise sans réserve. Il donna son génie, sa vaillance, sa vie à son pays. Puisse son exemple hâter l'heure du relèvement de la France, qui, nulle part, n'est plus ardemment désirée que sur les bords du Saint-Laurent!

J'ai l'honneur, monsieur le directeur, d'inclure mon humble offrande, en vous priant de croire à mes sentiments les plus distingués.

JOSEPH TASSÉ, Député au Parlement du Canada.

ON DEMANDE

Une bonne chambre double, avec baignoire pour deux personnes, dans une famille privée. S'adresser A. B., à ce bureau. 14 sept. 18

CHARBON

LE CHARBON LACKAWANNA, DE PREMIER CHOIX. Est importé, chaque jour, tout frais tiré des mines.

A bord des Chars seulement. Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Co 56 RUE SPARKS.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à LUNDI le 21 du mois courant, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour l'érection et le parachèvement d'un

Appareil de chauffage à la vapeur A l'Entrepôt de Vérification de Québec, P. Q.

On pourra obtenir à ce Bureau, ainsi qu'au Bureau des Travaux Publics du Canada, dans l'édifice du Bureau de Poste de Québec, dès et après le lundi, 7 courant, toutes les informations désirables.

Les soumissions devront être faites sur les formulaires imprimés fournis par ce Ministère. Un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, et d'un ving pour cent du prix de la soumission doit accompagner cette dernière, laquelle comme ce a été stipulé, si la soumission n'est pas acceptée, le contrat pour l'ouvrage aura été annulé et mentionné dans le rapport. Le chèque ainsi envoyé sera retourné à chaque soumissionnaire dont la soumission n'aura pas été acceptée.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. GOBELL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 5 Sept. 1885.

Dr ALFRED SAVARD BUREAU: NO. 376, RUE CUMBERLAND. Ancienne résidence du Dr Provost Ottawa, le mai

D. GARDNER & Cie. 66 et 68, rue Sparks

TOUTES MARCHANDISES DÉTAILLÉES AU PRIX DU GROS!

3,000 PIECES D'INDIENNES Patrons nouveaux et très jolis. Ces Indiennes doivent être vendus de 7c à 15c par verge.

1000 PIECES DE MOUSSELINE A ROBE Prix, depuis 10 cents à 20 cents la verge. Le plus beau lot de Marchandises qui ait été acheté à Ottawa.

Venez de bonne heure pour faire votre choix d'indiennes et de mousseline, chez D. GARDNER & Cie., NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS Importateurs Directs.



AMELIORATIONS LOCALES TROTTOIRS Dans le Quartier St. Georges, en la Cité d'Ottawa.

AVIS est par le présent donné que le Conseil de ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction de trottoirs des dimensions suivantes dans les divers rues ci-après désignées: Du côté nord de la rue Rideau, entre les rues Chapelle et Wurtemberg, un trottoir transversal de 3 pouces d'épaisseur et de 6 pi ds de largeur. Du côté sud de la rue Rideau, entre le pont des Sauteurs et la rue Mosgrove, un trottoir transversal de 3 pouces d'épaisseur et de 10 pi ds de largeur. Le coût d'un trottoir de 2 pouces d'épaisseur, de 40 pi ds de largeur et les frais de remplissage qui s'en suivent seront supportés par la corporation dans chaque cas. Les dits règlements pourvoient aussi à répartir et prélever le coût de ses travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil de Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du 24ème jour de septembre, A. D. 1885. Ottawa, 10 septembre 1885. W. P. LETT, Greffier de la Cité.

PLUMES D'AUTRUCHES Frisées, Nettoyées et Teintes Dernières Couleurs et Goûts DE LA SAISON En Un Jour Après l'Ordre Donné -AUSI- VIEUX CREPE REMIS A NEUF Alex. A. Coutellier TEINTURIER PARISIEN NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA (Près de la rue Sparks.) 1 an. 13 mars, '85

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises d'automne qui nous viennent d'Europe. C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs. Ottawa, 21 Janvier 1884

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux HEMORRHOÏDES - HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS OTTAWA